

**Extrait du Registre des délibérations
du conseil communautaire
de la communauté de communes
Sauer Pechelbronn**

Nombre de membres : 67

Séance du 09 juin 2008
sous la présidence de M. Jean-Marie HAAS

Votants présents : 62

Tous les délégués, sauf

Absents excusés (titulaires) : M. Alphonse ATZENHOFFER, M Jean-Marc MESSMER, M Maurice WEGMANN, M Charles SCHLOSSER, M Dominique SCHNEIDER, M Dominique FEIG, M Alexis OTT, M Eric HERRMANN, qui étaient représentés respectivement par M Bernard RAUSCHER, M André HELMER, M Alain WEGMANN, Mme Marie-Claude FILSER, Mme Catherine KERN, Mme Marie-Jeanne ROSENFLEDER, Mme Cathy BRUCK, M Dany WALTER, M Jacky KELLER, M Gérard WALTER, Mme Murielle CLAUSS.

Absents (titulaires) : M Jean-Pierre METZGER, M Charles MEYER.

DEL. N° 078/2008conseil

OBJET : Approbation compte administratif de l'exercice 2007.

Budget annexe « ZAC Thermale MORSEBRONN ».

Le président présente le compte administratif du budget annexe « ZAC thermale MORSEBRONN » de l'exercice 2007 qui comprend :

- en section d'investissement :

DEPENSES	150 893,86 €	
RECETTES	1 099,41 €	
Déficit d'investissement :		149 794,45 €

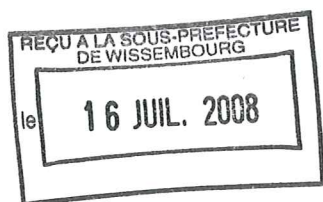
- en section de fonctionnement :

DEPENSES	149 794,45 €	
RECETTES	149 794,45 €	
Excédent de fonctionnement :		0,00 €

Le Président, Jean-Marie HAAS, demande à l'assemblée délibérante de se prononcer.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le compte administratif du budget annexe « ZAC thermale MORSEBRONN » 2007

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.



Pour copie conforme
DURRENBACH, le 9 juillet 2008

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Jean-Marie HAAS

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop followed by a series of smaller strokes.

